

François Pierre GENTY
maire de Saint Christophe
du 26 mai 1816 au 11 janvier 1819

François Pierre Genty était né à Saint Christophe, le 3 septembre 1770.

Son père François Genty était marchand et sa mère, Perrine Soloman était née le 28 mai 1741, à Saint Christophe.

Voici l'acte de baptême de François Pierre :

Le trois Septembre mille sept cent soixante dix le né et baptisé par moy vicaire Louis Genty François Pierre fils de François Genty marchand et de Perrine Soloman sa legitime épouse le père de l'enfant l'ancien l'ancien et les maraine Anne Soloman fille qui ont signé au vu de moi L. Genty

François Pierre Genty se maria à Saint Christophe, le 9 vendémiaire an X (1^{er} octobre 1801) avec Marie Anne Cuisnier qui était née le 19 janvier 1777, à Saint Christophe.

Un contrat de mariage fut établi entre François Pierre Genty et Marie Cuisnier (*Minutes. Bigot, 8 vendémiaire. an X*)

Du neuvième jour du mois de Vendémiaire l'an dix 2^e
de la République française.

ACTE DE MARIAGE de *1^{er} François Pierre Genty* François Pierre Genty
 âgé de *trente un* ans *un mois* né à *Saint Christophe*
 département d'Indre et Loire le *trois* du mois de *juillet*
 an *mil sept cent soixante dix* profession de *tailleur*
 demeurant à *Saint Christophe* département d'Indre et Loire *veuf*
garni

fils majeur de *son père François Genty* demeurant à *Saint Christophe*
 département d'Indre et Loire profession de *marchand* et de

Et de *Perrine Soloman veuve* profession de *M. de marie*
Cuisnier âgée de *vingt quatre* ans *six mois* née à *Saint Christophe*
 département d'Indre et Loire le *neuf* du mois de *janvier*
 an *mil sept cent soixante dix sept* demeurant à *Saint Christophe*
 département d'Indre et Loire *veuve*

filles
 fille majeure de *son père François Cuisnier*
 demeurant à *Saint Christophe* département d'Indre et Loire
 profession de *marchand* et de *marie marie veuve*
 demeurant à *cette dite commune*

Les actes préliminaires sont extraits des registres des publications de mariage
 faits à *Saint Christophe* le *vingt deux* jour *septembre*
 an *neuvième*

Voici, ci-dessus, leur acte de mariage.

Le 6 vendémiaire an XII (29 septembre 1803), le couple donna naissance à une fille, Marie Aimée. Cette fille se maria le 29 juin 1825 avec Antoine Gallé ou Gallet, fabricant de laine, né à Saint Christophe, le 1^{er} pluviôse an IX (20 janvier 1801).

Vous trouverez l'acte de naissance de cette fille sur la page suivante.

22
Marie Aimée

Genty

Du Sieur Jean Dumoir de Vendemiaire L'an douzieme de
La Republique francaise.

acte de naissance de Marie Aimée Genty née
le jour d'aujourd'hui à midi & demi, fille de François Pierre
Genty profession de marchand, demeurant commune de
St Christophe, département d'Indre & Loire, & de Marie
Anne Genty sa légitime épouse.

Le Sieur de l'Empire atteste comme être une fille.
mesmes témoins Michel Genty profession de tanneur
demeurant au vil St Christophe, agé de trente six ans &
Lucas tannier Pierre Solomon profession de tanneur demeurant
dite commune, agé de quarante trois ans, commis gardien du
peu de l'Empire.

Sous la Acquisition à moy faite par le dit François Pierre Genty
père de l'enfant, les quels ont été signés comme suit.
Le dit acte a été fait par le dit Genty père de l'enfant
le fonctionnaire public de l'état ainsi signé. *François Pierre Genty*
Solomon Solomon *Michel Genty* *Lucas tannier*

Cette fille se maria avec Antoine Gallet et voici leur acte de mariage du 29 juin 1825 :

Mariage
Du Sieur
Antoine
Gallet
et
Damoiselle
Marie-Aimée
Genty.

Aujourd'hui vingt neuvième Jour du mois
De Juin De l'An mil huit cent vingt Cinq, quatre heures du matin.

Pardevant nous Laurent Solomon Maire de la commune
de Saint Christophe Canton de Courcy-roi, arrondissement de
Vendôme, département d'Indre et Loire faisant la fonction
d'officier public de l'état civil, soussigné.

Sont comparus pour contracter Mariage
le sieur Antoine Gallet, garçon majeur, fabricant en laine,
agé de vingt quatre ans cinq mois, né en cette commune le
premier pluviôse an neuf, correspondant au vingt quatre mil huit cent un
et y domicilié, fils de feu L. Sieur Jacques Gallet aussi fabricant
en laine, décédé en cette dite commune le cinq novembre mil huit
cent sept de Dame Anne Galle son épouse, cy présente et
constante, aussi domiciliée en cette même commune, sa mère
et mère, sans part.

Et Damoiselle Marie-Aimée Genty âgée de
vingt ans un mois, née en cette commune le six vendémiaire
an douze, correspondant au vingt huit septembre mil huit cent trois
et y domiciliée, fille majeure de M. Genty François-Pierre Genty
propriétaire et de Dame Marie Anne Cuisinier son épouse,
domiciliée en cette dite commune, sa mère et mère, sans part.

François Pierre Genty mourut, à 60 ans, le 11 mars 1829.
Vous trouverez son acte de décès à la page suivante.

12 e Dées
de François
Pierre Genty
fils de François
et de Perrine
Soloman
son épouse

Julien Bourgeois

Aujourd'hui onzième jour du mois de mars de l'an mil huit cent vingt neuf à huit heures de midi,
Sardesant nous maire de la commune de Saint-Christophe canton de Neuvy Roi arrondissement de Tours département d'Indre et Loire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil soussigné

Est comparée le Sieur Joseph Baillon ancien tisserand âgé de soixante quatre ans, et Antoine Gallet fabriquant âgé de vingt six ans, gendre du défunt tous deux domiciliés en cette commune Les quels nous ont déclaré que le Sieur François Pierre Genty né en cette commune fils de feu François Genty marchand et de feu Perrine Soloman son épouse est le défunt de ce jour sur les onze heures du matin en son domicile au chef lieu de cette commune âgé de soixante ans, après nous être assuré de la réalité du dit Dées nous en ayons dressé acte en présence des déclarant et du Sieur Laurent Soloman tanneur âgé de quarante un ans domicilié en cette commune cousin du défunt tannier qui ont signé avec nous fait ledit Baillon qui a déclaré ne savoir de ce requis et interprété après lecture Gallet Genty Soloman

Reportons-nous au plus ancien recensement de Saint Christophe qui date de 1836, on y retrouve : Marie Cuisnier, femme Genty, Propriétaire, veuve de 59 ans qui habite la Place.

140	Cuisnier P. Genty	Marie	propriétaire	1	59 ans
-----	-------------------	-------	--------------	---	--------

Mais aussi son gendre, Gallet Antoine qui vit rue des Tanneurs avec son épouse, Marie et leurs trois filles, Honorine, Mathilde et Antoinette.

54	20	Gallet	Antoine	Marchand	1	35 ans
55	20	Genty J. Gallet	Marie	"	1	32 ans
56	20	Gallet	Honorine	"	1	9 ans
57	20	Gallet	Mathilde	"	1	7 ans
58	20	Gallet	Antoinette	"	1	6 ans

Les recensements suivants ne changeront rien pour la veuve de François Pierre Genty qui vivra seule, dans une demeure sur la place, jusqu'à sa mort, à Saint Christophe, le 4 mars 1858, à 81 ans.

Voici l'acte de décès de Marie Anne Cuisnier, veuve Genty :

N° 7
 4 Mars 1858
 Déces de Marie Anne Cuisnier veuve de Pierre François Genty âgée de 81 ans
 Le soussigné Charles Bongandre, maire officier de l'état civil de la commune de Saint-Christophe, canton de Sours, arrondissement de Tours département d'Indre-et-Loire, sous signé, ont comparu à la requête de tous deux demeurant au chef-lieu de cette commune et amis de la défunte, les sieurs Michel Rousseau, tonneau, âgé de trente huit ans et Jules Frédéric Labourdais, cordonnier, âgé de trente quatre ans, propriétaires, âgés de quatre vingt un ans, nés et domiciliés en cette commune, fille de feu Jean Cuisnier et de feu Marie Antoinette Genty, en son domicile au chef-lieu de cette commune après nous être assuré de la réalité dudit décès nous en avons dressé acte en présence des comparants qui ont signé avec nous après lecture.

Rousseau Labourdais
 Bongandre

Nous retrouverons la famille Gallet-Genty, rue des Tanneurs dans les recensements postérieurs à 1836.

En 1841, les trois filles vivent toujours avec leurs parents, mais en 1846 elles ne sont plus que deux et 5 ans plus tard, en 1851, les parents vivent seuls.

17	23	64	Gallet	Antoine	prop ^{re} et adjoint	1			45
		65	Genty	Marie	sa femme		1		42
		66	Gallet	Madeleine	leur fille			1	17
		67	Gallet	Antoinette	veuve			1	16

22	71	Gallet	Antoine	prop ^{re}	1			50	1
	72	Genty	Marie	sa femme			1	46	1

Cette situation durera jusqu'à la mort de ceux-ci, à Saint Christophe, le 24 avril 1867 pour Marie Aimée et le 2 juin 1869 pour Antoine.

N° 10
 Déces de dame Marie Aimée Genty épouse de M. Antoinette Galle, âgée de 63 ans, - décédée le 24 avril
 Le soussigné Charles Bongandre, maire officier de l'état civil de la commune de Saint-Christophe, canton de Sours, arrondissement de Tours, département d'Indre-et-Loire, ont comparu dans notre maison commune, messieurs Félix Fontenille, âgé de quarante huit ans, propriétaire, domicilié au chef-lieu de notre commune, et Louis Jean Baptiste De la rue, âgé de quarante neuf ans, comme par domicile ville de Chateaufort, les deux premiers ont déclaré qu'ils ont vu et connu la défunte, âgée de soixante trois ans, de son profession, née dans notre commune, épouse de monsieur Antoine Galle, fils des sieurs Pierre François Genty et Marie Anne Cuisnier, au décès de laquelle elle se trouvait dans son domicile au chef-lieu de notre commune, hier, à cinq heures du soir. Et après nous être assuré de la réalité de son décès, nous officier de l'état civil en avons

Sur la page précédente, l'acte de décès de Marie Aimée et, ci-dessous, celui d'Antoine.

N° 13
Décès de
Antoine Gallet,
veuf de Marie Aimée Genty,
âgé de 68 ans, décédé le 2 juin.

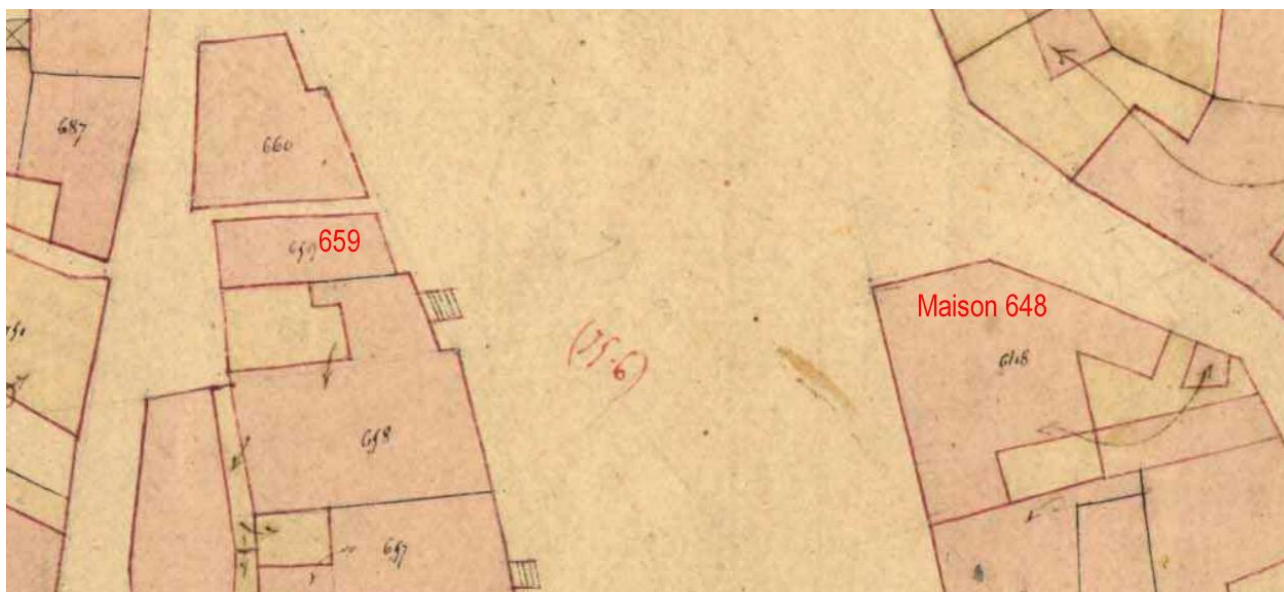
L'an mil huit cent soixante-neuf, le trois juin, à trois heures
du soir, devant nous, le Maire, Louis Sabrier, Conseiller municipal
de la Commune de Saint-Christophe, Canton de Nuaillé-Près,
arrondissement de Coeur, Département d'Indre-et-Loire, venant
plissant par délégation, à défaut de maire et d'adjoint au
Maire, les fonctions de maire et d'officier de l'état civil de
la dite Commune, ont comparu dans votre maison commune
messieurs Félix Fontanelle, propriétaire, âgé de
Cinquante ans, domicilié au chef-lieu de notre Commune,
et Louis Jean Baptiste Delarue, âgé de cinquante-un ans,
Commissaire, domicilié ville de Chateaufort du Loir, Parthenay,
sous les deux noms de défunts ci-dessus nommés, lesquels
nous ont déclaré que Antoine Gallet, âgé de soixante-
huit ans, propriétaire, né dans notre Commune, veuf de Marie
Aimée Genty, fils des défunts Jacques Gallet et Agnès Gossé,
son épouse, est décédé dans son domicile au chef-lieu de
notre Commune, hier à dix heures et demie du soir. D'après
nous être assuré de la réalité du décès, nous, officier de l'état
civil, avons dû lire le présent acte, dont nous avons donné
lecture aux témoins, qui ont signé avec nous.

Fontanelle Gallet Delarue

Recherchons dans l'état des sections du cadastre de 1834 les propriétés de Marie Cuisnier, veuve Genty et de Gallet-Genty.

Pour Marie Cuisnier nous la trouvons propriétaire de plusieurs jardins, d'une maison avec cour sur la parcelle C 648, d'un bâtiment C 659 et d'une cave C 662.

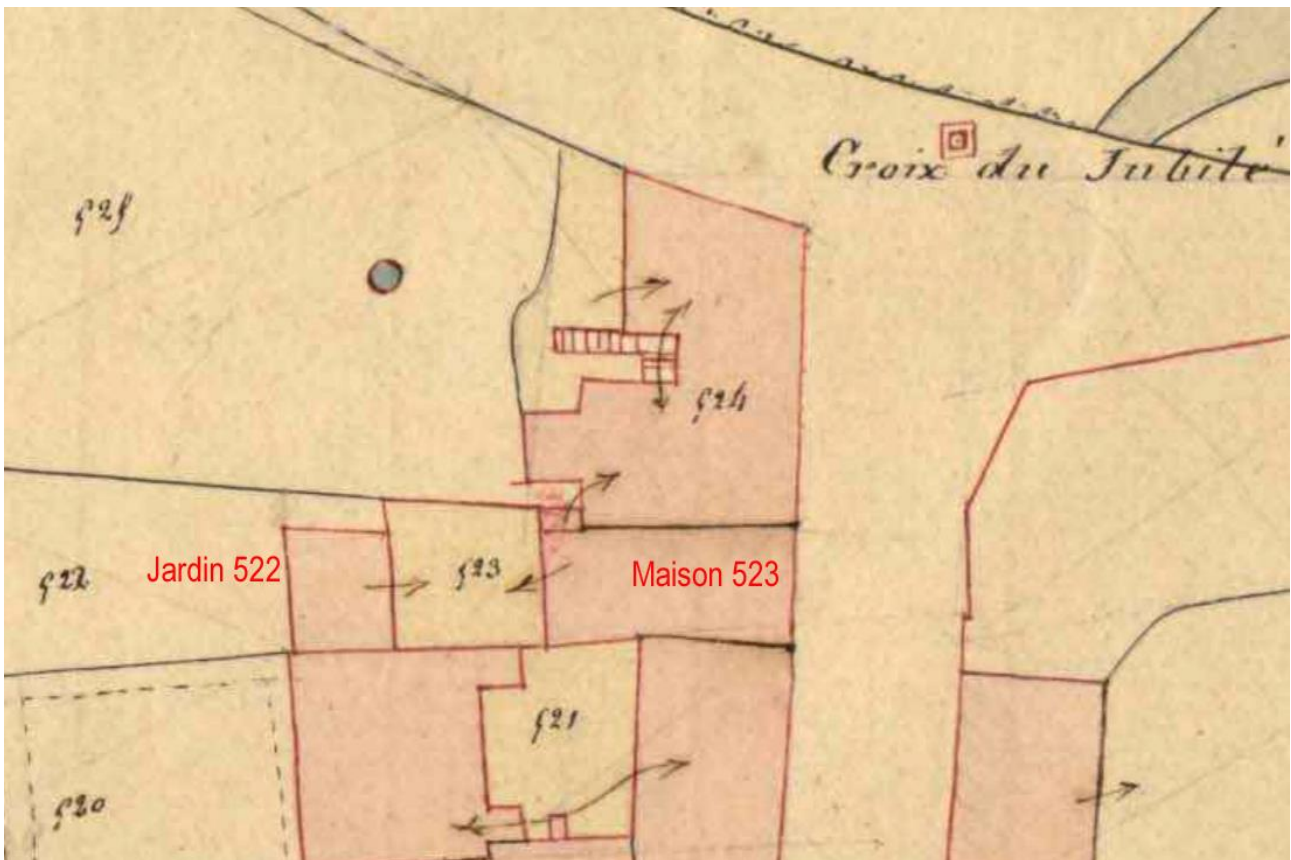
Nous retrouvons l'emplacement de ces parcelles sur le plan cadastral communal.



Cette maison C 648 se situait en haut de la place actuelle, à l'angle de l'Avenue Hilarion et de la rue du Cheval blanc.

Le bâtiment C 659 se situait presque en face bordant la plus étroite rue de Saint-Christophe, la rue des Quinze pas.

Antoine Gallet et Marie Aimée Genty vivaient rue des Tanneurs et grâce à l'état des sections du cadastre de 1834, on trouve qu'ils possédaient les parcelles C 522 et C 523 que l'on retrouve sur le plan cadastral.



Cette propriété n'existe plus comme à l'époque, mais on devine son emplacement en bas de la rue des Tanneurs actuelle.

Voilà pour la vie familiale de François Pierre Genty, mais intéressons-nous maintenant à sa vie d'élue communal.

Pierre Robert qui a fait de nombreuses recherches sur l'histoire de notre commune nous affirme que François Pierre Genty fut maire du 28 mai 1816 au 11 janvier 1819. Pour la fin de son mandat, nous avons retrouvé cette date dans les délibérations municipales, mais rien pour la date du 28 mai.

C'est la Restauration depuis juin 1815 et la fin de l'Empire, il faut fêter l'événement, voici ce qui se passe dans notre village :

Le buste du Roi qui, placé sur un brancard élégamment décoré et porté par quatre citoyens choisis, a été promené triomphalement par toutes les rues de la ville aux acclamations de tous les habitants. De retour sur la place publique, avant de rentrer à la mairie, le bataillon carré a été formé, le buste est là, Monsieur le maire a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Les peuples aiment à posséder l'image des bons princes, ils aiment à contempler souvent leurs traits, c'est pour eux un portrait de famille ; c'est le portrait d'un tendre père que ses enfants affectionnés conservent avec religion et avec soin.

J'ai pensé qu'en procurant à cette commune le buste de notre bon Roi, Louis le Désiré, je ne ferai que remplir le vœu de tous les habitants.

La commune de Saint-Christophe qui dans les temps les plus difficiles, ne craignit pas de manifester son attachement à son roi légitime, ne restera pas en arrière aujourd'hui.

En effet, Messieurs, quel tribut d'amour et de reconnaissance ne devons-nous pas à ce Roi si magnanime, modèle de sagesse, de clémence et de vertu, à ce digne descendant du roi Henri, qui comme son aïeul ne veut et ne désire que le bonheur de ses sujets.

Que ce jour, Messieurs, soit particulièrement marqué dans la commune de Saint-Christophe par une réunion sincère de tous ses habitants, abjurons aujourd'hui toutes nos erreurs et nos divisions, soit que nous ayons été assez malheureux pour être les partisans de la Révolution, soit que trompés par le faux prestige de gloire de l'usurpateur, nous lui avons rendu hommage ; que tout soit oublié.

Oui, sire, oui prince auguste, si justement appelé le Désiré, les habitants de notre commune de Saint-Christophe jurent ici devant votre image chérie de ne plus avoir qu'un sentiment, de ne plus former qu'un vœu, celui de suivre à jamais, eux et leurs descendants, pour la dynastie des Bourbons, de défendre en toute occasion, jusqu'à la mort, le trône de Saint-Louis.

Vive le roi ! Vivent les Bourbons !

Après dîner, banquet, danses publiques etc.

Voilà comment le peuple change de principes !

Le 17 septembre 1816, la compagnie des chasseurs d'élite du canton de Neuvy-Roi a été passée en revue sur la place publique de St Christophe par M. le duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre du roi, l'un des pairs de France et inspecteur général des gardes nationales du département, accompagné de M. le baron Bacot, préfet.

L'aristocratie est bien revenue au pouvoir.

Le 8 mai 1817, installation et prestation de serment de M. Philippe Gendron Groisy nommé conseiller par le préfet en remplacement de M. Boussard nommé adjoint.

Le 12 janvier 1819, arrêté du Préfet nommant M. Laurent Soloman-Janvier maire de la commune en remplacement de M. Genty, démissionnaire.

C'est la fin du court mandat de François Pierre Genty, mais nous ne connaissons pas la raison de sa démission.





La demeure des Gallet-Genty, en bas de la rue des Tanneurs.